



# AVIS AUX CITOYENS

## BOULEVARD TASCHEREAU TRAVAUX D'INSTALLATION DE FEUX RECTANGULAIRES À CLIGNOTEMENT RAPIDE

Dès le 7 octobre, des travaux relatifs à l'installation de feux rectangulaires à clignotement rapide (FRCR) seront réalisés sur le boulevard Taschereau, aux intersections des rues Longtin et Saint-Paul. Il est prévu que ces travaux se déroulent en trois phases.

**Phase 1 :** **7 au 23 octobre** (réalisation de travaux préparatoires au centre du boulevard Taschereau)

**Phase 2 :** **24 octobre au 11 novembre** (réalisation de travaux préparatoires en bordure du boulevard Taschereau)

**Phase 3 :** **29 novembre au 4 décembre** (installation des fûts)

La mise en service des feux rectangulaires à clignotement rapide est quant à elle prévue pour le début de 2025, à la suite du raccordement électrique par Hydro-Québec.

### IMPACTS DES TRAVAUX

Pendant la **première phase**, les travaux seront effectués principalement de jour, entre 7 h et 17 h. Des travaux de nuit sont aussi prévus de manière occasionnelle et se dérouleront entre 20 h et 5 h. En tout temps, des entraves à la circulation auront lieu aux deux intersections sur le boulevard Taschereau :

- fermeture de la zone centrale à la circulation automobile (la circulation sera possible dans les deux directions, mais il ne sera pas possible d'utiliser la zone centrale afin de tourner);
- fermeture d'une voie sur deux en direction du chemin de Saint-Jean, entre les rues Pagé et Favre, et entre les rues de la Levée et Saint-Charles;
- fermeture de deux voies sur trois en direction du boulevard Saint-José, entre les rues Saint-Charles et Saint-Henri, et entre les rues Poupart et de Gruchy.

Par ailleurs, toujours sur le boulevard Taschereau, il sera interdit de stationner un véhicule :

- du côté des immeubles dont les numéros sont impairs, entre les rues de la Levée et Saint-Charles, et entre les rues de Gruchy et Favre;
- du côté des immeubles dont les numéros sont pairs, entre les rues Saint-Charles et Saint-Henri.

Également, afin d'assurer le passage sécuritaire des véhicules incendie, la rue Longtin sera fermée entre le boulevard Taschereau et la rue Houde, et la rue Houde sera fermée entre les rues Dufort et Longtin.

Outre les entraves à la circulation, les travaux de nuit, qui consisteront principalement en des modifications à la signalisation et du marquage de chaussée, pourraient occasionner des bruits ponctuels.



### RESTEZ INFORMÉ

Cet avis est publié sur Porte-voix et sera mis à jour exclusivement en ligne pour les phases 2 et 3. Les citoyens abonnés au système d'envoi d'avis municipaux de Porte-voix seront automatiquement informés des changements par courriel, message texte ou appel automatisé. Inscrivez-vous pour en être avisé, vous aussi.

→ [portevoix.ville.laprairie.qc.ca](http://portevoix.ville.laprairie.qc.ca)



### ACCÈS AUX COMMERCES

Il sera possible d'accéder aux commerces situés dans les zones de travaux pendant toute la durée de ceux-ci.

### PASSAGES POUR PIÉTONS

Les passages pour piétons situés aux intersections touchées seront relocalisés durant la réalisation des travaux pour garantir une traversée sécuritaire du boulevard aux marcheurs et aux cyclistes.

Les usagers de la route sont invités à demeurer prudents et à respecter la signalisation en place.

### COURRIER ET COLLECTES

Il n'y aura pas de changement pour la livraison du courrier ainsi que pour les collectes des ordures ménagères, des matières recyclables et des matières organiques. Par contre, nous vous recommandons d'indiquer votre adresse sur vos différents bacs.

### EXO

Les travaux forceront la modification de trajets d'autobus et la relocalisation de certains arrêts de façon temporaire. Exo se chargera d'aviser les usagers à l'aide d'affichage et de ses différentes plateformes Web.



Entraves prévues à l'intersection du boulevard Taschereau et de la rue Longtin



Entraves prévues à l'intersection du boulevard Taschereau et de la rue Saint-Paul

**La ou les date(s) pourrai(en)t varier en fonction d'un imprévu au chantier ou en raison de conditions météorologiques défavorables.**

**RENSEIGNEMENTS :**  
 Service du génie  
[genie@ville.laprairie.qc.ca](mailto:genie@ville.laprairie.qc.ca)  
 450 444-6647

La Prairie, le 30 septembre 2024